

Editorial

Michel Le Boulc'h et Michel Le Rall

Facturation électronique : encore une nouvelle mesure qui va laisser des agriculteurs au bord de la route !

Au 1^{er} septembre 2026, toutes les entreprises, quelle que soit leur taille, devront être en capacité de recevoir leurs factures en format électronique, via une plateforme agréée, et au 1^{er} septembre 2027 être en capacité de les émettre par cette même plateforme. Pour cette 2^{ème} étape, seront surtout impactés les agriculteurs pratiquant la vente directe.

Autant l'objectif de cette mesure n'est pas contestable (lutter contre la fraude à la TVA, estimée entre 6 et 10 milliards d'euros), autant son application dans le monde agricole suscite des inquiétudes, en particulier pour les personnes que nous accompagnons à Solidarité Paysans.

Une fois de plus, ce rouleau compresseur de la numérisation administrative ne se fera qu'au prix de coûts supplémentaires (abonnement aux plateformes, services comptables, matériels informatiques adaptés...), entraînant ainsi une perte d'autonomie chez nombre d'agriculteurs, et au final l'exclusion de ceux qui ne pourront pas ou ne voudront pas suivre la démarche.

Dans les accompagnements de Solidarité Paysans nous sommes déjà confrontés à des situations sans comptabilité, à des personnes réfractaires au numérique. Au vu des sanctions financières annoncées, ni le choix, ni la progressivité ne seront permis. De plus ces sanctions ne seront pas supportables pour des trésoreries déjà en difficulté.

L'entrée en vigueur de cette mesure oblige également les salariés et les bénévoles de Solidarité Paysans à un gros travail pour s'approprier le fonctionnement du dispositif, la connaissance et la fiabilité des différentes plateformes numériques et outils proposés, afin d'apporter une aide adéquate aux agriculteurs pour éviter de laisser les plus fragiles au bord du chemin.

La rapidité et la brutalité de cette mesure sont une nouvelle source de pression, pour des professionnels déjà soumis à rude épreuve dans de nombreux domaines. Un pas de plus vers une standardisation et une intégration à marche forcée du «modèle agricole». Ne serait-ce pas un nouveau plan social ? Ou, comme récemment qualifié par le réseau Solidarité Paysans, un remembrement administratif qui ne dit pas son nom !



35 - TÉMOIGNAGE

Bertrand Quellec et Pascal Pommereul

Antoine*, éleveur laitier : « c'est difficile d'appeler à l'aide »

Titulaire d'un BTSA, il travaille une dizaine d'années comme salarié agricole avant de s'installer en 2014 sur l'exploitation familiale, au départ en retraite de son père.

L'installation se fait d'emblée dans des conditions difficiles : reprise onéreuse, matériel vétuste, cheptel fragilisé par des problèmes sanitaires. Antoine s'installe d'abord avec sa mère, puis se retrouve seul dès 2018, lors du départ en retraite de celle-ci.

L'exploitation associe alors production laitière (50 vaches, environ 420 000 litres de référence) et engraissement de porcs sous contrat d'intégration, sur une SAU de 43 ha.

La situation financière se dégrade : charges structurelles, investissements financés par crédit-bail, problèmes sanitaires récurrents. Antoine contacte alors Solidarité Paysans BZH une première fois. *« J'ai vu un reportage télévisé sur le sujet et j'ai franchi le pas ».*

Dès 2019, les bénévoles de SP-BZH évoquent avec lui les procédures collectives disponibles. Il n'a pas donné de suite à ce premier contact. *« Suite à un appel à la MSA, il m'a de nouveau été conseillé d'appeler Solidarité Paysans ».* L'accompagnement se met réellement en place en 2020, puis s'intensifie à partir de 2021 quand le passif dépasse les 300 000 €, entre dettes fournisseurs, découvert bancaire, encours et crédits-bails.

Antoine souligne que l'accompagnement a été bénéfique à plusieurs niveaux : l'écoute, la bienveillance, le regard croisé de la personne salariée et du bénévole, « le poids » de la parole de Solidarité Paysans face à la banque, la mise en place de budget de trésorerie et prévisionnel, une pause de remboursement de capital sur les prêts...

Face à l'ampleur de la situation, la rencontre avec un autre agriculteur ayant lui-même traversé un redressement judiciaire décide Antoine. Ce pair-à-pair, organisé par SP-BZH, contribue à lever ses appréhensions. Antoine évoque la confiance établie avec les bénévoles. *« Nous avons identifié les problèmes et étudié les différentes solutions, J'ai mis 3 mois à murir ma décision de partir sur un Redressement Judiciaire en 2021. Je suis allé au tribunal de manière plus sereine me sachant épaulé. Solidarités Paysans ouvre les yeux sur l'ensemble des problèmes et pas seulement pour le problème pour lequel on appelle. On sent qu'il y a de l'humain du vécu et du professionnalisme : c'est une approche plus pédagogique que d'autres organismes ».*

SP-BZH l'accompagne à chaque étape : présence aux audiences, préparation des dossiers, échanges avec le mandataire judiciaire désigné par le tribunal. Un plan de redressement sur 14 ans est signé en 2022. Des échéances progressives, conçues pour préserver la trésorerie de l'exploitation, sont mises en place afin de lui permettre de retrouver une capacité d'investissement. Ce plan est homologué par le tribunal fin 2023.

En parallèle, un contact est établi avec le travailleur social de la MSA pour mobiliser les aides disponibles. Une aide au répit permet à Antoine de prendre momentanément du recul.

Aujourd'hui, Antoine poursuit son activité d'éleveur laitier. Le plan de redressement est en cours d'exécution. La situation, si elle reste exigeante, est désormais lisible et encadrée juridiquement. **« Il faut savoir accepter de se faire aider dès les premiers signaux d'alerte. C'est difficile de faire confiance quand on traverse ces épreuves. Malgré tout il faut pouvoir conserver les liens familiaux, amicaux et professionnels pour ne pas sombrer dans la solitude. Cette épreuve va permettre de pérenniser l'entreprise même si rester dans le métier jusqu'à la retraite n'est pas une obligation »**

Ce témoignage montre clairement combien il peut être long, difficile, de faire le premier pas et décrocher son téléphone pour demander de l'aide.

Vous, lecteur de ce témoignage ou proche d'un paysan en difficulté, n'hésitez pas à communiquer les coordonnées d'un de nos bureaux départementaux Solidarité Paysans Bretagne : **22** - 02 96 78 07 21 / **29** - 02 29 20 08 09 / **35** - 02 99 50 70 65 / **56** - 02 97 67 51 33

Intervention de SP 29 au lycée de Bréhoulou

Joël Dagorn, Joël Kergronou et Jacqueline Gauchet

Oser parler des difficultés !

Le 20 mai 2026, SP29 est allé à la rencontre des élèves de BTS au lycée de Bréhoulou

Notre association est intervenue devant 25 élèves de première année et deuxième année de BTS ACSE pour les sensibiliser aux difficultés rencontrées par les agriculteurs et les dispositifs d'accompagnement existants.

Joël Dagorn et Joël Kergronou intervenaient en qualité de bénévoles de l'association Solidarité Paysans et ont pu partager leur engagement dans l'association.

Les étudiants ont découvert le témoignage vidéo d'un éleveur laitier évoquant ses difficultés suite à l'agrandissement de son exploitation.

Des temps interactifs ont ensuite permis aux élèves d'identifier les multiples causes pouvant fragiliser une exploitation : facteurs économiques, réglementaires ou climatiques, difficultés de gestion, mais aussi dimensions humaines comme la maladie, les conflits ou l'isolement. Les échanges ont également mis en lumière l'importance de rompre l'isolement, de détecter de façon précoce les difficultés et le rôle des différents acteurs de terrain : les proches, les techniciens, les partenaires professionnels, les structures d'accompagnement et les réseaux de prévention et d'écoute.

L'intervention s'est poursuivie par la présentation des missions de notre association, fondées sur un accompagnement humain, individualisé et inscrit dans la durée, en lien avec les partenaires du territoire.

Pour clore cette intervention, l'étude d'un cas concret de GAEC en difficulté a permis aux étudiants de se mettre en situation et de réfléchir aux leviers de sortie des difficultés ainsi que les partenaires à mobiliser.

Au-delà des échanges techniques, cette intervention a également montré combien ces sujets résonnent chez les jeunes du monde agricole. Chacun avait sans doute en tête une situation vécue, observée ou entendue autour de lui. Une réalité qui a amené une grande sincérité dans les échanges.

Cette rencontre a permis de rappeler qu'aucune exploitation ne bascule du jour au lendemain, et que des dispositifs existent pour accompagner les agriculteurs avant les situations de rupture.



Journée sur l'eau organisée par le CMR (Chrétiens en Monde Rural)

Annie Le Mercier

Au sujet de l'eau ...

Les réseaux Solidarité Paysans et CMR se croisent sur différents terrains ... C'est pourquoi les CMR bretons vous invitent à cette rencontre, à la fois festive et ressourçante, **samedi 19 septembre** (accueil à partir de 9h) à Querrien, commune de **La Prenessaye (22)**. La conférence du matin sera assurée par Samuel Bonvoisin, jeune agronome et hydrologue de la Drôme : comprendre l'eau verte, l'eau bleue, cultiver la ressource en eau et le pouvoir d'agir de tous !

L'après-midi plusieurs ateliers sur la gouvernance de l'eau (une étude HMUC : hydrologie, milieux, usages, climat, des témoignages / SAGE : schéma d'aménagement et de gestion de l'eau). L'initiative sur l'eau, du groupe Eglise Verte de la paroisse ND de la baie (Yffiniac).

Moments spirituels si affinités.

A 19h : repas traiteur local (inscription nécessaire)

A 20H : spectacle « Eaudyssée » avec 2 artistes du Trégor.

Pour recevoir le flyer complet et le bulletin d'inscription, contacter :

Gérard Fiquet : 06 50 22 77 67 ou Annie Le Mercier : 06 42 48 00 89



Rencontre avec Olivier Damaisin et la MSA Portes de Bretagne

Julie Kerleau et Daniel Bronsard

Daniel Bronsard bénévole SP 56, et Julie Kerleau accompagnatrice-médiatrice dans le Morbihan ont été conviés le 12 juin dernier à la rencontre organisée par la MSA Portes de Bretagne en présence d'Olivier Damaisin, coordinateur interministériel du plan de Prévention du Mal-Etre en Agriculture.

Les échanges ont permis de mettre en valeur le travail mené par Solidarité Paysans Bretagne avec ses partenaires, dont les équipes d'intervention sociale de la MSA. M. Damaisin a reconnu le travail d'écoute, de soutien moral et d'accompagnement global mené par les bénévoles et salariés de Solidarité Paysans Bretagne.

Cette rencontre se situe dans les synergies développées au cours de ces dernières années, et Solidarité Paysans Bretagne poursuivra cette collaboration, qui se révèle au final bénéfique pour les agriculteurs accompagnés.



Une soirée sportive sous le signe du partage le samedi 2 mai à Dinan

Sylvie Le Guevel Alemanian

À l'occasion du match de rink hockey (hockey sur patins) opposant l'équipe de Dinan-Quévert à La Roche-sur-Yon, les deux équipes en tête du championnat de France, 25 personnes de l'association (adhérents et leurs familles, bénévoles et salariés) ont eu le plaisir d'assister au match à Dinan et de découvrir ce sport spectaculaire.

Cette sortie a offert un moment de convivialité, de détente et de partage, permettant à chacun de profiter du spectacle sportif dans une ambiance chaleureuse et enthousiaste.

Un grand merci à Gilles Legoux, bénévole de l'association et au Hockey Club Dinan-Quévert pour cette invitation.

Ensemble, aidons les agriculteurs et agricultrices à se relever. Votre soutien fait la différence.

Faites un don à Solidarité Paysans Bretagne.



Retrouvez nous sur HelloAsso via ce QR code

